CONSEIL DES ENTREPRISES
PRIVÉES EN SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

1670, BOUL. LIONEL-BERTRAND
SUITE 200
BOISBRIAND (QUÉBEC) J7H 1N7
COURRIEL : INFO@CEPSEM.CA
TÉLÉPHONE : (514) 868-2505

Chers membres,

Comme nous l'avions envisagé et mentionné lors de la présentation de BD, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a annoncé aujourd'hui que les entreprises privées pourront obtenir une trousse de tests rapides de détection d'antigènes.

Au moment du dépôt de la demande, une analyse sera faite par les directions régionales de santé publique, en fonction de critères précis, notamment la pertinence et la faisabilité du projet et la vulnérabilité du milieu de travail. L'entreprise devra également démontrer que toutes les mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) sont déjà en place et respectées rigoureusement.

Les entreprises intéressées à soumettre un projet d'utilisation des tests rapides sont invitées à visiter le site Québec.ca/testsrapides où elles retrouveront toutes les informations nécessaires pour compléter leur demande.

En prévision de ce déploiement, nous vous avons préparé un document pour répondre aux questions les plus courantes.

Foire aux questions

Tests antigéniques rapides

1. Comment implanter les tests rapides dans un milieu de travail ?

Il faut formuler une demande au MSSS par courriel au : testsrapidesentreprises@msss.gouv.qc.ca en joignant le formulaire suivant.

2. En général, pourquoi dépister ?

- Pour identifier rapidement les cas ;
- Pour contenir la transmission (rechercher et contenir) :
  - Trouver les cas positifs et les isoler.
  - Freiner la transmission.
  - Retracer leurs contacts et les isoler.
  - Gérer un milieu en éclosion.

3. Quelles sont les différences entre les tests PCR, antigéniques et sérologiques ?

Les tests PCR :

- Servent à poser un diagnostic (confirment le diagnostic après une détection).
- Requièrent une analyse en laboratoire.

Les tests antigéniques :

- Servent à la détection de la charge virale (comparable à un test de grossesse).
- Peuvent être effectués par le patient, un bénévole ou un professionnel de la santé.
- Donnent un résultat en une quinzaine de minutes.
- Sont utiles pour découvrir les super-propagateurs.
- Doivent être validés par un test PCR.

Les tests sérologiques :

- Servent à détecter les anticorps à la suite d'une réponse immunitaire (infection passée et immunité).

4. Quels types de tests permettent des réponses rapides ?

Les tests PCR et antigéniques sont disponibles en mode rapide.

- PCR : par amplification des acides nucléiques [PCR] comme ID Now
- Antigéniques : Par détection des antigènes, comme Panbio et * BD Veritor™ Plus System.

*Contrairement à ses compétiteurs, le BD Veritor™ permet de générer des données en format Excel, les comparer et de les conserver ou encore de les transmettre à la santé publique.

5. Est-ce que les tests rapides antigéniques, comme BD Veritor™, sont aussi efficaces que les tests PCR ?

- Ces tests sont complémentaires et utiles pour dépister et pour permettre de faire un premier tri en vue d'un diagnostic par test PCR.
- C'est la combinaison des différentes stratégies de prévention du virus qui devient efficace. Ainsi, tous ces tests ont leur utilité en fonction de la situation.
- La fiabilité des tests rapides est particulièrement bien démontrée quand la personne est en période de haute contagion.
- Il est recommandé de les utiliser dans les CHSLD, dans les écoles et dans les entreprises.
- Les tests rapides permettent de détecter les grands propagateurs, qu'ils soient symptomatiques ou asymptomatiques.

6. Combien coûtent ces tests ?

- Ces tests sont gratuits.